

## LA CONSTRUCTION CIVILE à Nantes au XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles

Vers 1420, une reprise de l'activité se fait sentir et à peine écoulé le premier quart du XIV<sup>e</sup> siècle, Nantes s'agrandit de toutes parts. On ouvre de nouvelles rues : la rue des Petits Murs qui conduit de celle de l'Echellerie à l'Erdre, celles de Richebourg, de l'Eraill (l'actuelle rue de Feltre) près de l'ancienne église Saint-Nicolas... La ville s'allonge alors vers la Fosse qui compte plus de deux cents familles. On élargit les rues et on aligne les maisons. Par mandement ducal en date du premier mai 1482, certains propriétaires se voient « *contraints de retirer les seuils de leurs maisons à l'alignement des autres... pour élargir le passage* ».

La présence de la Cour ducal à Nantes précipite ce mouvement de construction. En 1486, François II encourage les bourgeois à agrandir et embellir leurs demeures « *pour loger et recevoir ses gens, officiers et serviteurs, nobles et autres* ». Il ordonne aussi de débarrasser la ville des débris résultant de la construction d'habitations privées, « *d'estables et aménagements neufs* ». Afin de les aider, il décide que les gens « *logés par fourrière* » (le sergent fourrier était chargé du logement des troupes) paient désormais le logis. Cette ordonnance reste probablement lettre morte, puisque, l'année suivante, la ville fait requête aux Etats pour obtenir sa mise en application.

Les seigneurs eux-mêmes s'installent somptueusement. En 1473, Pierre Landais aménage un splendide hôtel, l'hôtel dit de Briord, qui devait échoir par la suite à sa fille, dame de la Bouvardière. Vers cette même date, l'hôtel des Dervallières est, lui aussi, restauré ou reconstruit. Rares sont toutefois les demeures de cette époque qui aient été conservées jusqu'à nos jours : l'hôtel de Saint-Aignan dans l'actuelle rue de Strasbourg, l'hôtel de Bruc rue de l'Emery et surtout, la maison de l'archidiacre de la Mée appelée la Psalette. Ces constructions sont des exemples de ce que furent les habitations des grands de la ville. Construites en pierre de granit ou en tuffeau saumurois, elles servaient à l'occasion au logement des princes et des princesses.

Par contraste, les habitations des bourgeois n'utilisent la pierre ou la maçonnerie que pour les soubassements et les rez-de-chaussée. L'emploi de ce matériau de construction peut s'expliquer par la présence de carrières à proximité. Il est aussi un efficace « pare-feu ». Aussi, souvent au XV<sup>e</sup> siècle, les murs mitoyens sont en pierre. La grande crainte reste, au Moyen Age, les incendies. Nantes connaît plusieurs incendies : en 1118, en 1405 (le couvent des Jacobins...). Les maisons à pans de bois brûlent facilement, le bois et le torchis étant communément employés aux étages supérieurs. Par ailleurs, nombreuses sont les maisons, avec des encorbellements, favorables à la propagation des incendies.

A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, suite au grand incendie de la rue de la Casserie (1680), la construction en pierre sera imposée aux maisons de ce quartier, puis, cette mesure sera appliquée dans toute la ville. Ainsi, « *aux maisons du XV<sup>e</sup> siècle à pans de bois aux façades à encorbellements, plus ou moins ornementées vont succéder au XVII<sup>e</sup>, des maisons toujours à pans de bois mais aux façades d'aplomb. Technologie plus adaptée, les façades de pierre se développeront au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle.* ».

Ce règlement a mis du temps à s'imposer. Un témoignage nantais du XVII<sup>e</sup> siècle atteste cette dernière idée : « *le feu a pris dans le grenier de la maison du Sieur Felt Armand tailleur, paroisse Saint-Saturnin, rue des Carmes. La maison est construite de bois et de terrasses ainsi que la plupart de celles de ladite rue des Carmes. La maison a été détruite sauf les boutiques en bas. Le haut de la maison voisine a été détruite mais la boutique du vitrier n'a pas été endommagée.* »